



Programme de la Formation Equipier Première Intervention (EPI)

Formation Concept agréé

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.formationconcept.com ou sur demande lors de l'établissement de votre devis de formation.

Code du Travail R 4227-39 : la consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu tous les six mois. Leur date et les observations éventuelles doivent être consignées dans un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail. Arrêté du 25 Juin 1980 : Règlement de sécurité en ERP Arrêté du 18 Octobre 1977 : Règlement de sécurité en IGH

1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif. 2/Définition des attentes stagiaires

3/Présentation Formation Concept et du programme mentionnant les éléments suivants :

Objectifs:

- Appliquer les consignes de sécurité incendie
- Savoir utiliser les moyens de première intervention
- Réagir efficacement face à un début d'incendie
- Connaitre les règles élémentaires de prévention

Public visé:		
Tout public		
Pré-requis :		

• Aucun

Formation Concept 111 Rue Yves Montand 34080 Montpellier

Port: **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

Email: serviceformationconcept@gmail.com Web: www.formationconcept.com

Siret: 48102594800037 N°OF: 91340731834



Pour une identification des besoins, merci de Contacter le référent Pédagogique.

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas, ordinateur, vidéo projecteur
- Générateur de flammes écologique (bac à feu) (utilisation sous réserve d'un espace minimum de sécurité sur chacun des sites et laissé à l'appréciation du formateur)
- Simulateur de fumées (sur demande du client en amont de la formation)

Qualification des formateurs:

Formateur pompier en activité ou opérationnels titulaires du SSIAP1 et SSIAP2

Informations complémentaires :

Le nombre de stagiaires par session est de 4 minimum et 12 maximum.

Pièces à fournir :

Vous devrez fournir les documents suivants pour valider votre inscription :

- DEVIS SIGNE ET/OU CONVENTION SIGNEE
- EVENTUELLEMENT ACCORD DE PRISE EN CHARGE OPCO
- REGLEMENT de la formation (pour les particuliers ou entreprises sans prise en charge OPCO)

Programme

Trogramme			
Date	Programme		
J1	o Présentation :		
31	o Formateur et objectifs du stage		
	o Définitions et attentes des stagiaires		
08h00-12h30	O Que dit la règlementation ?		
	o Qu'est-ce qu'un incendie ?		
	o Les dangers d'un incendie		
	La prévention et la prévision		
	o L'alerte		
	o Exercices d'extinction par les stagiaires		
	o Rôles des chargés d'évacuation		
	Appliquer les consignes de sécurité incendie		
	 Savoir utiliser les moyens de première intervention 		
	o Réagir efficacement face à un début d'incendie		
	o Connaitre les règles élémentaires de prévention		
	Connaitre les règles élémentaires de prévention		
	o Bilan de la formation et mise en perspective des attentes stagiaires et de l'objectif du		
	formateur, traitement des écarts		

Formation Concept 111 Rue Yves Montand 34080 Montpellier

Port: **06.24.94.56.40** ou 04.67.75.09.41

 $Email: \underline{service formation concept @\,gmail.com}\, Web: www.formation concept.com$

Siret: 48102594800037 N°OF: 91340731834



Pour une identification des besoins, merci de Contacter le référent Pédagogique.

Durée:

4h30 (1/2 journée)

Méthode:

- Alternance d'exposés théoriques et exercices pratiques.
- Retour d'expérience et écoute active Echange débat
- Mises en situation lors de cas concret.
- Démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel.

Moyens:

- Support pédagogique.
- Lance flamme

Lieu:

Sur site

Evaluation spécifique validation :

- A l'issu de la formation, Formation Concept délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

4/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

5/Rendu des résultats d'évaluation

 $6/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point <math display="inline">n^\circ$ 3 : attente initiale

7/ Conclusion

8/Signature des documents administratifs

9/ Délivrance du diplôme sous 72heures

Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

Siret: 48102594800037 N°OF: 91340731834